

Bulletin Individuel d'inscription

à retourner à Abvent – 58 rue Saint-Lazare, 75009 Paris – accompagné de votre règlement

INTITULÉ DU STAGE : **DATE DE SESSION : DU** **AU**

STAGIAIRE

Mlle Mme Mr

Nom Prénom

Courriel

Tél mobile Tél pro Fax

Activité de l'agence Spécialité

Fonction

Intitulé du stage Date de session

Plateforme Mac OS Windows

Depuis combien de temps utilisez-vous ce logiciel ? Quelle version ?

Quels logiciels utilisez-vous régulièrement ?

Avez-vous suivi une formation sur ces logiciels ?

SOCIÉTÉ

Nom

Activité

Adresse

Code postal Ville

Tél Fax Courriel

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE)

Nom

Adresse

Code postal Ville

Personne à contacter

Tél Fax Courriel

Si le règlement est pris en charge par un organisme, indiquez ses coordonnées (joindre copie de l'accord de l'organisme)

Nom

Adresse

Code postal Ville

RÈGLEMENT

Par chèque (à l'ordre d'Abvent)

Par virement bancaire (Abvent vous enverra un RIB)

Le stagiaire accepte les conditions générales au dos.

Date Signature Cachet de la société

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

À réception de votre bulletin d'inscription, dûment renseigné, daté, et accompagné de votre chèque de règlement, une convention de stage vous est adressée par Abvent-Formation.

Règlement

Le paiement intégral du coût de la formation est dû à l'inscription ; le chèque n'est encaissé qu'à l'issue du stage. Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Participation

Une convocation vous est envoyée 8 jours avant le début du stage choisi. Elle vous en rappelle les dates, les horaires et l'adresse. Les remplacements de stagiaires sont admis à tout moment, sous réserve d'acceptation des présentes conditions générales. Les demandes de remplacement doivent être adressées par écrit, avec mention du nom et des coordonnées du remplaçant. A l'issue du stage, votre société reçoit une attestation de stage, ainsi que la facture acquittée (le règlement étant encaissé à l'issue de la session).

Annulation / désistement

Tout désistement doit être notifié par écrit 15 jours ouvrés avant le début du stage (le cachet de la poste faisant foi). Le remboursement intégral est alors effectué. Passé ce délai, le règlement de la formation est définitivement acquis à Abvent-Formation.

Abvent-Formation se réserve le droit d'annuler un stage au minimum une semaine avant le début de la session. Dans ce cas, et en accord avec le stagiaire, l'inscription sera reportée à une date ultérieure, Si aucun arrangement n'est trouvé, Abvent-Formation s'engage à restituer l'intégralité des sommes versées.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'hébergement et les repas sont à la charge des stagiaires. Abvent-Formation peut fournir une liste d'hôtels proches de son centre de formation.

DROITS ET DEVOIRS D'ABVENT

Abvent s'engage à :

- Limiter ses sessions à 6 participants, dans un souci de confort de travail et d'efficacité.
- Garantir la tenue de toute session de formation collective à partir de 3 inscriptions.
- Dispenser ses formations dans les meilleures conditions techniques, logistiques et technologiques possibles : mise à disposition de chaque stagiaire d'un ordinateur (PC ou MAC, écran 17", en réseau) et d'un support de cours. Par ailleurs, les manipulations du formateur sont visibles en temps réel sur grand écran.
- Utiliser les versions les plus récentes de ses logiciels.

DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

Le stagiaire s'engage à :

- Respecter ces conditions générales ainsi que les horaires et le règlement interne en vigueur chez Abvent affiché dans ses locaux.
- Posséder les compétences requises pour la formation choisie (spécifiées dans le programme).
- Ne pas dégrader les outils et matériels mis à sa disposition.
- Ne pas introduire dans le système informatique Abvent des données autres que celles strictement liées et nécessaires à sa formation, ou susceptibles de porter atteinte au bon fonctionnement de la société Abvent qui conserve la propriété exclusive de toutes les informations contenues dans les disques durs des ordinateurs mis à disposition des stagiaires.
- Ne pas supprimer, modifier ou adjoindre un code d'accès ou mot de passe différent de celui qui a été mis en place par Abvent.
- Ne pas falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels (et tout autre support informatique) mis à sa disposition pour les besoins de la formation.

Dans le cas des formations sur site, la société ayant fait la demande de formation s'engage à réunir, pour les stagiaires comme pour les formateurs, des conditions de travail appropriées à la formation (matériel informatique, locaux...)

EN CAS D'HÉSITATION SUR LA DATE OU LE PROGRAMME D'UN STAGE, CONTACTEZ NOTRE SERVICE FORMATION AU 01 53 01 05 05
